

Monsieur le Maire

Registre

Direction de l'Administration Générale  
Service des Affaires Juridiques  
Nos réf. : 25LETTTRADGS0304ALD

Affaire suivie par : Julien GIRAULT  
Tél. : 02.35.10.60.94  
Email : [julien.girault@ville-fecamp.fr](mailto:julien.girault@ville-fecamp.fr)

FÉCAMP, le 21 MARS 2025

OBJET : Réunion du Conseil Municipal – Vote du budget primitif 2025.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le :

**Jeudi 3 avril 2025, à 18 H 30.**

Lors de cette réunion le Conseil Municipal sera appelé à délibérer sur le budget primitif 2025.

En application des dispositions de l'article L. 5217-10-4 du Code général des collectivités territoriales, veuillez trouver ci-joint :

- le projet de délibération « Budget – Affectation anticipée du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 » ;
- le projet de délibération « Budget – Budget Primitif de l'exercice 2025 – Dotations aux provisions » ;
- le budget primitif 2025 ;
- la synthèse explicative du budget primitif 2025 ;
- le projet de délibération « Budget – Fiscalité Locale – Vote des taux d'imposition des contributions directes » ;
- Le projet de délibération « Budget – Gestion pluriannuelle des autorisations de programme d'investissement AP/CP ».

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, l'expression de mes salutations les meilleures.

David ROUSSEL

